

ETABLISSEMENT DE CENTRE DE SERVICE AGRICOLE (CSA)

TERMES DE REFERENCE POUR
LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) EN BATIMENT

I. INFORMATIONS GENERALES

Pour soutenir le secteur du cacao, Cultivating New Frontiers in Agriculture en abrégé CNFA met en œuvre un projet dénommé MOCA sur une durée de trois ans grâce à l'appui financier du Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA). Le projet "Maximiser les Opportunités dans le Cacao (MOCA)" vise à accroître la productivité et l'efficacité des acteurs de la chaîne de valeur du cacao.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet MOCA, CNFA octroiera des subventions en nature à 04 bénéficiaires en vue de l'établissement de Centre de Services Agricoles (CSA) destinés à couvrir les besoins en produits et services des producteurs, des coopératives locales et des communautés.

Les 04 bénéficiaires de la subvention sont tous détenteurs de Boutique d'intrants agricoles sis dans les localités d'Abengourou, d'Apprompron, de Guéyo, et de Buyo-Gnaboya V4. L'établissement de CSA par les bénéficiaires nécessitera la réalisation de travaux de construction de nouvelles infrastructures, d'extension ou de réhabilitation de leur boutique existante en vue de la mettre au standard d'une CSA. En vue donc de standardiser l'approche de mise en œuvre des 06 composantes de base du CSA à savoir : (1) salle d'exposition des produits, (1) bureau du responsable et du comptable, (1) guichet caisse, (1) salle de formation/ réunion, (1) magasin de stockage des produits chimiques et des toilettes, CNFA recrute un(e) expert(e) (personne physique ou morale) en bâtiment pour accompagner les 04 porteurs de projet dans la réalisation de travaux y afférent.

II. OBJECTIFS

L'objectif du ou des expert(es) est de conduire, sous la supervision du Directeur de Programmes, les études techniques complémentaires des travaux de réhabilitation des infrastructures existantes et de constructions de celles inexistantes le cas échéant, de suivre et contrôler quotidiennement l'exécution des travaux, la rédaction des rapports, de la préparation des albums photo de chaque bâtiment et ouvrages concernés par les travaux et de tout autres tâches nécessaires et connexes au projet d'établissement des CSA.

Ses principales tâches seront donc de :

- Faire des études techniques-élaborer les détails quantitatifs et estimatifs.
- Faire le relevé de l'état des lieux, des investigations complémentaires éventuelles des ouvrages en vue de propositions concrètes de réhabilitation ;
- Analyser le fonctionnement des infrastructures dans leur environnement (architectural, physique, urbanistique, etc.);

- Analyser les différents corps d'état technique (gros et second œuvre, électricité, plomberie/sanitaire, aménagements extérieurs, etc.);
- Elaborer les différents plans et les avant-métrés ;
- Estimer les coûts des travaux ;
- Préparer les dossiers des bâtiments à réhabiliter suivant les critères définis par le Chef de projet sans préjudice sur le budget disponible ;
- Rédiger les spécifications techniques des travaux à réaliser ;
- Remettre une version électronique de chaque document produit ;
- Elaborer le planning prévisionnel des travaux incluant toutes les phases de réalisation du projet ;
- S'assurer du respect du cahier des charges par l'entreprise de mise en œuvre ;
- Rédiger les rapports hebdomadaires de sites ;
- Produire des comptes rendus et reportage photos sur Whatsapp (portable Android 4G recommandé) ;
- Préparer l'album photo évolutif de chaque bâtiment ou ouvrage ;
- Etc.

III. RESULTATS ATTENDUS

Le consultant fournira et soumettra (éventuellement) à l'approbation du Directeur de programme, les rapports suivants :

1. Un rapport sommaire d'études d'avant – projet qui doit comporter

1.1. Un mémoire descriptif, explicatif et justificatif consacré à :

- L'exposé et l'étude comparative des différentes solutions d'ensemble possibles ;
- La justification du choix de la solution d'ensemble préconisée ;
- La description de cette solution d'ensemble préconisée ;
- L'indication des tranches et délais possibles de réalisation ;
- L'indication des bases d'estimation des dépenses ;

1.2. Une estimation sommaire des dépenses

1.3. Le dossier de la solution d'ensemble renfermant tous les plans (croquis, esquisses, schémas, plans de masse, plan de situation aux échelles appropriées), notes techniques et calculs nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de la solution.

2. Un rapport hebdomadaire de chantier détaillé

- Le rapport hebdomadaire de site
- L'attachement des travaux réalisés
- L'album photo évolutif de chaque bâtiment ou ouvrage
- Le compte-rendu journalier sur WhatsApp (portable Android 4G recommandé)

IV. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

PROFIL DE LA PRESTATION
<ul style="list-style-type: none">• Expertise en bâtiment, construction,• Expérience en rédaction de cahier de réhabilitation de bâtiment ou ouvrage
PROFIL DE (S) CONSULTANTS (ES)
<ul style="list-style-type: none">▪ Diplômé (e) de Technicien Supérieur BAC+2/3 en Bâtiment ou équivalent acquis dans une institution agréée ;▪ Avoir une solide expérience pour des prestations similaires (minimum 3 ans) ;▪ Avoir réalisé au minimum deux missions similaires en Côte d'Ivoire ou dans la sous-région ;▪ Avoir une bonne connaissance de la rédaction des dossiers d'appel d'offre (spécifications techniques, établissement des bordereaux quantitatifs et estimatifs, différents plans d'architecture et de génie civils, etc.);▪ Avoir une parfaite maîtrise de la rédaction des différents rapports d'activité de projet et être capable de travailler de façon autonome ;▪ Avoir une bonne connaissance du contrôle et suivi des travaux ;▪ Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment le logiciel Microsoft (Word, Excel...) et des dessins assistés à l'ordinateur (Autocad, ArchiCAD, COVADIS, ou similaire constitue un atout majeur).▪ Démontrer une bonne connaissance des exigences nationales en matière d'aménagement d'infrastructure de commercialisation de produits phytosanitaires.
CALENDRIER D'INTERVENTION
Période du 20 Janvier 2020 au 20 mai 2020
LIEUX
<p>Les travaux et missions se dérouleront dans les localités des porteurs de projet.</p> <p>Les travaux s'étendront entre le 20 Janvier 2020 et 20 mai 2020.</p> <p>L'expert(e) travaillera en étroite collaboration avec le bénéficiaire. Toutefois, il assumera pleinement la responsabilité des analyses et interprétations des travaux, ainsi que des conclusions et recommandations de ses rapports. Il prendra cependant en compte les remarques et les commentaires faits par le Responsable de région CNFA à qui il rapporte directement sur ses rapports provisoires.</p>

V. MATERIEL DE TRAVAIL ET DEPLACEMENT

- Le matériel de travail (Appareil photo, téléphone 4G, ordinateur portable, etc.) est fourni par l'expert(e).;
- Les frais de déplacements sont à la charge de l'expert(e).;

- Les frais de communication sont à la charge de l'expert(e) ;
- L'hébergement est à la charge de l'expert(e).

VI. CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent soumettre leur CV et au moins trois références de travaux similaires, à l'équipe de gestion du projet MOCA à l'adresse mail : info@cnfacotedivoire.org . Seules les personnes présentant le profil recherché seront contactées.

Date limite d'envoi de CV : **Vendredi 10 janvier 2020.**